

conduit le pouvoir étatique, contre sa volonté, sur la voie dangereuse de la « féodalisation » totalitaire graduelle de l'agriculture.

UN PARALLELISME HISTORIQUE

Précisément la loi du 27 mai 1939 constitue un tournant important sur cette voie, en tant qu'elle fixe à tous les membres des kolkhoz masculins et féminins capables de travailler un *minimum de travail* de 60, 80 ou 100 journées de travail (selon la contrée) par an et qu'elle les enchaîne — sous peine de perte de leurs exploitations individuelles ou même de *déportation* — aux kolkhoz comme travailleurs agricoles forcés (9). En 1942 ce minimum de travail a été élevé, par la loi du 17 juillet, respectivement à 100, 120 et 150 journées de travail par an, et les autorités régionales furent autorisées d'augmenter en cas de besoin ce minimum de 20 %; de plus, on ordonnait le travail obligatoire dans les champs *des jeunes entre 12 et 16 ans*, dans les limites de 50 journées de travail par an au minimum (10). Enfin, par un décret de l'été 1944 l'ensemble de la population apte pour le travail des villages kolkhoziens qui avait dépassé l'âge de 14 ans, a été obligée à travailler pour tout le temps de la récolte sur les champs kolkhoziens, indépendamment des journées de travail qui avaient été auparavant fournies. Pour la justification des deux dernières lois mentionnons cependant qu'elles ont été promulguées durant la guerre et ne devaient rester en vigueur que pendant cette guerre. Mais en réalité elles ont été maintenues et la loi du 17 juillet 1942 fut ratifiée de nouveau expressément en février 1947. Ainsi, par exemple, une famille paysanne de quatre membres en Ukraine, dont les deux enfants avaient atteint la douzième année, doit dans l'ensemble fournir au moins 340 journées de travail par an sur les champs du

(9) Voir le texte de la loi dans la *Pravda* (réimprimé dans le *Bolchévik*, 1947, n° 17/18). Très caractéristique est l'exposé des motifs de la loi : L'introduction du minimum de travail obligatoire, y dit-on, serait devenue nécessaire, « car dans les kolkhoz il y a non seulement des travailleurs honnêtes, qui fournissent de 200 à 600 journées de travail par an, et qui constituent la majorité écrasante des membres des kolkhoz comme aussi la force principale du mouvement kolkhozien, mais aussi des paysans kolkhoziens parfaitement aptes au travail, qui n'offrent pas plus de 20 à 30 journées de travail par an, mais cependant sont considérés comme membres des kolkhoz et les menacent d'étouffement ».

(10) Voir la *Pravda* du 17 avril 1942.

kolkhoz (11) — un chiffre qui aurait plongé tout seigneur féodal du temps du servage dans une joie lumineuse. Car quelle était la situation alors ? En Autriche, par exemple, déjà l'impératrice Marie-Thérèse, en 1775, avait interdit aux seigneurs terriens de demander à un *village* de paysans (et non pas à chaque personne y appartenant) plus de trois journées de corvée par semaine — par conséquent, pour les paysans corvéables autrichiens, un maximum de 156 journées par an (12). Cette même impératrice avait publié des dispositions beaucoup plus détaillées sur les conditions de travail dans le village corvéable. « Une journée entière de labour et de travaux manuels », lit-on dans sa patente du 13 août 1775, « doit consister, lorsque la journée est courte — c'est-à-dire du 1^{er} octobre jusqu'à la fin mars, — en huit heures, et, lors des journées plus longues — c'est-à-dire du 1^{er} avril jusqu'à la fin septembre, — de douze heures : cependant on doit décompter des huit heures des journées courtes, une heure de repos et de repas, et des douze heures des journées plus longues, le double, avec deux heures de repos et de repas, et aussi bien des journées courtes que des longues, déduire le temps qui est nécessaire au sujet pour qu'il aille de chez lui à l'endroit à lui désigné pour travailler et pour qu'il en revienne chez lui... Mais de ces heures des journées plus longues doit être soustrait le temps pendant lequel, lorsque le besoin le rend nécessaire, aussi bien le travail de labour que le travail manuel doivent être allongés pour une ou au plus pour deux heures » (13). Comme nous voyons, l'Impératrice,

(11) En réalité une telle famille de paysans doit fournir *beaucoup plus* de travail ! Ainsi « la prestation de travail incombant à un paysan kolkhozien apte au travail (moyenne pour l'ensemble de l'U.R.S.S.) est montée de 262 journées de travail en 1940 à 346 journées en 1943, augmentation équivalant à 32 % » (F. Laptev, « Puissance et vitalité du système kolkhozien » dans *Le Bolchévik* 1946, n° 4, 4-8-33). De même, dans la République d'Azerbaïdjan, le quantum des journées de travail incombant en moyenne à un membre de kolkhoz s'éleva :

Pour un homme :	de 232 journées de travail en 1940 à 285 en 1944 ;
Pour une femme :	» 133 » » » 172 »
Pour un jeune :	» 60 » » » 100 »

(Soc. *Selskoje Chostastvo*, juin 1946, p. 57. Je cite d'après Schwarz dans le *Soc. Vestnik*, 1946, p. 215.)

(12) On pourrait nous objecter ici que les journées de corvée de l'époque féodale n'étaient pas rémunérées, tandis que les paysans kolkhoziens ont une rémunération pour leur travail. Mais d'une part, les journées de corvée du serf de l'époque féodale n'étaient nullement « non rémunérées » dans leur ensemble, puisqu'il recevait de la part du seigneur une espèce de « salaire en nature » sous forme de la parcelle qui lui était attribuée et servait à son entretien; d'autre part le paysan kolkhozien n'obtient, comme nous l'avons déjà exposé, que 30 % tout au plus du produit brut de son travail. Du reste la comparaison ne peut nullement conduire à l'assimilation de ces deux systèmes économiques si fondamentalement différents, mais simplement servir à illustrer la tendance existante vers l'exploitation illimitée de la force du travail des paysans kolkhoziens.

(13) Voir *Sammlung aller K.k. Verordnungen und Gesetze vom J. 1740-1780*, Wien 1786-1787, vol. VII, pp. 282-283.

malgré toutes les limitations, ne réduit pas ses seigneurs à la dernière extrémité, puisqu'elle leur octroie durant l'été un temps de travail allant de dix à douze heures. Mais comment ça se passe du point de vue du temps de travail dans le *droit kolkhozien* en vigueur ? « Dans les kolkhoz on doit », lisons-nous dans le décret du 31 juillet 1940, « assurer l'emploi complet de tous les membres du kolkhoz et de leur temps de travail, et mettre une fin à la pratique illicite actuelle qui fait qu les paysans kolkhoziens, au lieu de commencer le travail à 5 ou 6 heures du matin, apparaissent aux travaux de la récolte et des champs vers 8 ou 9 heures, et arrêtent le travail des champs avant le coucher du soleil. Les kolkhoz doivent prendre soin de l'installation de tentes et de cuisines aux champs comme aussi de l'organisation de la culture, pour que les paysans kolkhoziens n'aient pas besoin de rentrer au village pour le repas de midi et pour la nuit et *gaspiller ainsi le précieux temps de travail* » (14). Mais on n'interdit pas aux paysans kolkhoziens de travailler éventuellement plus longtemps encore : ainsi la majorité des kolkhoz du rayon de Novosibirsk a décidé « spontanément », en 1941, que « le travail dans le kolkhoz doit commencer à 6 heures du matin et se terminer à 10 heures du soir » (15). Un temps de travail par conséquent, qui ne signifie sûrement aucun progrès social face au temps de l'absolutisme éclairé ! Et finalement — pour finir notre comparaison — la même Marie-Thérèse avait interdit inconditionnellement tout « travail à la tâche » dans le village corvéable — travail que l'on nommait alors aussi travail mesuré ou travail à la mesure, — avec la seule exception du coupage de bois. « Il n'est pas permis », lit-on dans sa patente déjà mentionnée, « d'imposer au sujet contre sa volonté, un travail déterminé et mesuré comme, par exemple, de labourer tant d'étendue, de moissonner tant de blé, ou de lier, etc... Car le sujet n'a à fournir son service que pour un bon et soigné travail de tant d'heures » (16). Et dans le *village kolkhozien* ? Comme il est connu, il n'y a là, selon le statut « stalinien » des kolkhoz, en général que du travail à la tâche; la journée de travail d'un membre de kolkhoz n'est considérée, par conséquent, comme complète que seulement lorsque la « norme de travail » prescrite est atteinte, et, selon le décret du 21 décembre 1931, « les normes de travail doivent être établies sur la base de l'expérience de travail des *meil-*

(14) Voir *Sobranije postanowlenij... pravitelstva Sojusa S.S.R.*, 16 août 1940, n° 20, p. 683.

(15) *Izvestia* du 4 octobre 1941 (cité d'après S. Schwarz, *Soc. Vestnik*, 1941, n° 3, p. 30).

(16) V. *Handbuch aller unter der Regierung des Kaisers Joseph II für die k.k. Erbländer ergangenen Verordnungen und Gesetze*, vol. VII, p. 288.

leurs kolkhoz et travailleurs kolkhoziens » (17). Oui, les despotes éclairés avaient trop peu compris les effets catastrophiques de l'« égalitarisme », de l'« *urawnilowka* » dans l'estimation du travail !

LA LOI SUR LES KOLKHOZ ET LA REALITE D'APRES-GUERRE

La loi déjà mentionnée du 27 mai 1939 n'a pas pu agir complètement, dans la mesure où deux années plus tard la guerre explosait et le Gouvernement, pendant les années difficiles du péril national, n'avait ni le temps ni la possibilité de continuer sa campagne contre les tendances individualistes des paysans. Il a dû, pendant la guerre se limiter à créer dans les kolkhoz une telle discipline et un tel empressement au travail que ceux-ci fussent — bien ou mal — en mesure d'approvisionner finalement l'Armée Rouge et la population ouvrière des villes en vivres. Tout le reste passa au second plan. Nous avons déjà mentionné le fait qu'à la suite de la guerre des perturbations sérieuses ne pouvaient que se produire dans le domaine de l'agriculture et qu'en plus la guerre ne pouvait qu'encourager puissamment les tendances centrifuges au village. Ce n'est donc pas un hasard si la récolte de céréales de l'Union Soviétique (dans ses *nouvelles frontières*) en 1945 et 1946, peut être évaluée environ à la moitié de celle de 1940 et que plusieurs régions de l'Union Soviétique, en 1946, étaient menacées de disette. Ceci ne pouvait qu'agir aussi sur le montant des prestations naturelles à l'Etat, si rigoureusement que ces dernières aient dû être recouvrées par le Gouvernement. Mais de cette manière l'entretien des villes et la réalisation du plan de reconstruction du Gouvernement, malgré le maintien du système des cartes de rationnement, ont été mis en question et finalement on n'a pu penser à la réforme de la monnaie soviétique, sérieusement ébranlée, avant l'élévation préalable de la production agricole. La situation elle-même demandait ainsi impérieusement une nouvelle réglementation des rapports de production agricoles, et comme seule voie praticable apparaissait la réadoption du cours que le gouvernement avait ouvert déjà en 1939. Ainsi

(17) Décision du 21 décembre 1931. Voir *La législation du travail de la République soc. féd. soviétique russe*. Collection codifiée..., 1934 (en russe), p. 28.

on arriva à la loi du 19 septembre 1946. Mais la situation actuelle est totalement différente de celle d'avant-guerre. Non seulement le parc des machines agricoles n'existe plus partiellement, et pour le reste est composé de machines vieilles depuis longtemps, non seulement il manque des millions de travailleurs et l'ensemble de l'économie des campagnes a terriblement souffert des dévastations dues à la guerre, mais aujourd'hui il manque aussi les sources d'énergie intellectuelle qui étaient encore en action pendant la décade 1930-1940 : l'enthousiasme au travail et l'esprit de sacrifice de ces couches populaires (le prolétariat russe) qui voyaient alors encore dans les plans quinquennaux leur propre affaire. D'un autre côté les inégalités et les oppositions sociales dans l'Union Soviétique ont grandi énormément durant la dernière décade et la couche bureaucratique dominante est devenue beaucoup plus confiante en elle-même. Ainsi la voie que prend la politique agraire du Gouvernement apparaît comme tracée d'avance par les conditions elles-mêmes : elle doit d'une part exercer une pression extrêmement rigide pour l'accomplissement inconditionné des prestations en nature (18) et exiger des paysans l'observation la plus stricte de leurs obligations de travail, mais aussi, d'autre part, par le moyen d'un système de primes et par une rémunération plus élevée des dirigeants et des préparateurs-organiseurs du travail (19), elle vise à renforcer la couche des « satisfaits » dans le kolkhoz, et par là même d'ouvrir un abîme toujours plus grand entre ceux-ci et la masse des paysans kolkhoziens. Ainsi le plenum de février 1947 du Comité Central du Parti Communiste non seulement a ordonné le recouvrement le plus strict des livraisons de céréales et ratifié expressément la loi sur le minimum de travail de 1942, mais il a encore une fois condamné sévèrement l'« égalitarisme » dans la rétribution du travail et l'application insuffisante du travail à la tâche dans les kolkhoz; les normes de rendement appliquées sont blâmées comme « trop basses et surannées » et l'on prescrit une nou-

(18) Voir les documents, extrêmement riches en chiffres, publiés à ce sujet dans la *Pravda* et *l'Isvestia* de l'année 1947. La quantité des céréales qui doit être livrée est d'ailleurs calculée sur la base non pas de la terre réellement cultivée, mais de la terre possédée par le kolkhoz. Cette disposition est un stimulant pour l'extension des surfaces cultivées.

(19) Il y a une multitude d'exemples à ce sujet. Mentionnons simplement ici que selon la décision du 21 avril 1940 on doit compter à l'actif des dirigeants du kolkhoz, selon l'étendue des surfaces cultivées, de 45 à 90 journées de travail par mois, c'est-à-dire 540 à 1.080 journées de travail par an. De plus, ces dirigeants ont droit à un salaire mensuel de 25 à 400 roubles. De même, selon les décisions du Plenum de février 1947, on garantit aux « tractoristes », « brigadiers du travail », chefs comptables, etc... des primes extraordinaires comme aussi un minimum de salaire en nature de 3 kilogs de céréales par journée de travail. Tout ceci doit être déduit des revenus du kolkhoz, avant le calcul des parts sur le restant pour les paysans.

velle *revision* de ces normes, qui « garantisse une rémunération plus élevée des travaux les plus importants et la réduction de la rétribution des travaux de deuxième ordre ». « On doit », dit-on plus loin, « appliquer, au lieu de l'estimation injuste selon les rendements moyens, une estimation différenciée, qui offre la possibilité de discriminer les meilleurs de ceux qui traînent et entraîner ces derniers au niveau des meilleurs » (20). Ce que ceci signifie dans la pratique, les ouvriers et paysans de l'Union Soviétique ne l'ont éprouvé que trop souvent; pour les paysans kolkhoziens ceci en tout cas signifie: toujours davantage de travail forcé, même lorsque la rémunération pour la journée de travail devient toujours moindre et lorsque les sommets des kolkhoz et du Parti « puisent dans la propriété des kolkhoz comme dans leurs propres poches » d'une manière de plus en plus cynique. Que sous ces conditions la tentation pour les paysans les plus pauvres d'empiéter sur la propriété kolkhozienne soit devenue trop forte, il n'y a là rien d'étonnant. En tout cas, le Gouvernement Soviétique s'est vu obligé (tout à fait comme pendant l'année de disette 1932) (21) de nouveau de promulguer une loi draconienne, par laquelle il punit tout acte de vol, même le plus petit, sur le patrimoine du kolkhoz, par un envoi de 5 à 8 ans en camp de concentration (22). (Loi du 4 juin 1947.) Toutes ces mesures s'inscrivent très bien dans le cadre de la nouvelle évolution en Russie, qui poursuit à pas gigantesques la transformation définitive des kolkhoz en exploitations totalitaires étatiques d'économie forcée.

Et les résultats ? Il n'y a aucun doute qu'un Gouvernement disposant d'une pareille puissance économique et politique puisse appliquer ces lois, dans la mesure où elles sont en général applicables. Le Gouvernement soviétique doit pouvoir réussir à endiguer les tendances individualistes au sein de la paysannerie kolkhozienne (23), d'autant plus, qu'il s'agit ici

(20) *Pravda* du 27 février 1947.

(21) En même temps le Gouvernement Soviétique, pour enrayer l'activité des nombreux « coiffeurs du grain » (c'est-à-dire des paysans qui fauchent le blé en cachette avant le temps de la moisson) promulgua une loi analogue, qui par ailleurs a été limitée l'année suivante aux cas de « détournements importants, malicieux et organisés ».

(22) Appelés dans la langue soviétique officielle pudiquement « camps de travail et de correction ».

(23) Mais en même temps le Gouvernement Soviétique est obligé de prendre des mesures qui ont le résultat opposé. Ainsi dernièrement les travailleurs des *Sovkhoz* furent aussi pourvus de petites parcelles d'exploitation individuelle, comme les paysans kolkhoziens, et le secteur économique privé fut aussi introduit dans les *Sovkhoz*. De plus, on souligne de nouveau dans les décisions du Plenum de février 1947 que les brigades de travail et leurs subdivisions doivent se voir accorder « durablement » les mêmes parcelles

de grandes exploitations dirigées centralement, qui peuvent être facilement surveillées et qui, malgré le gaspillage et l'incurie, procurent à l'Etat une grande suprématie économique. (De même la réforme financière récente du 14 décembre 1947, qui expropria avant tout l'épargne paysanne acquise par le marché noir durant la guerre a agi dans le même sens.) Par conséquent, la récolte de céréales beaucoup plus favorable de l'année 1947 ne peut pas être expliquée simplement par les meilleures conditions climatiques, — elle est aussi un résultat des mesures du Gouvernement soviétique. Mais les contradictions nombreuses qui se trouvent impliquées dans le système kolkhozien ne peuvent être abolies ni par des décrets, ni par la pression administrative; et avant tout, la contradiction fondamentale qui s'exprime dans le manque d'intérêt des paysans pour le travail kolkhozien. Ici se montre une des limites infranchissables du régime russe actuel, qui ne peut exister que dans la mesure où il emploie les formes collectives de propriété pour appuyer la domination brutale de la bureaucratie; limite, par conséquent, qui ne peut être surmontée que dans une société *réellement socialiste*.

PEREGRINUS.

(Traduit de l'allemand par P. Chaulieu.)

du canton pour la culture et qu'on doit mettre à leur disposition chaque fois le même inventaire d'instruments et de bétail, mesure qui peut se démontrer comme étant un pas vers la rupture du système kolkhozien.) Mais, avant tout, ce sont les nombreuses mesures favorables aux sommets des kolkhoz, mesures déjà mentionnées, qui agissent dans cette direction, en suscitant chez ceux-ci des appétits invincibles d'appropriation privée.

#4
L'EXPLOITATION DE LA PAYSANNERIE
SOUS LE CAPITALISME BUREAUCRATIQUE*

SITUATION ACTUELLE DU PROBLÈME AGRAIRE.

Il est à peine nécessaire de rappeler l'énorme importance du problème agraire pour la révolution prolétarienne et le besoin pour le prolétariat de grouper derrière lui la majorité des couches exploitées de la paysannerie sur un programme socialiste. Qu'on nous permette seulement de mentionner les faits qui mettent en lumière cette importance.

Aujourd'hui, deux siècles après la révolution industrielle, la grande majorité de la population de la planète vit toujours de l'exploitation du sol et dans des conditions qui, la plupart du temps, ne sont pas des conditions directement capitalistes. On peut dire, approximativement, que les deux tiers de la population mondiale vivent de l'agriculture et que la moitié le fait dans des conditions qui, tout en ayant comme contenu l'exploitation des paysans par le capital, n'en gardent pas moins la forme de la petite propriété individuelle ou même des types de propriété pré-capitalistes (1). On sait que ce fait fut amplement utilisé dans toutes les « réfutations » bourgeoises du marxisme et spécialement dans les critiques de la théorie de la concentration. Pendant des longues années, les professeurs bourgeois prouvèrent par a + b que la concentration du capital dans le sens analysé par Marx était tout simplement impossible et qu'elle ne se réaliserait jamais. Lorsque cependant cette concentration commença à apparaître, même aux yeux des aveugles, lorsque l'ensemble de l'industrie mondiale commença à être dominé par un nombre infime de groupements capitalistes, ces messieurs prirent la route des champs et se réfugièrent dans l'agriculture qui, elle, « ignore » la concentration et continuait à travailler dans son cadre patriarcal.

* Extrait d'un ouvrage sur l'Economie du capitalisme bureaucratique, dont un premier fragment a déjà été publié dans cette Revue (N° 2, p. 1-66).

(1) C'est le cas de la plus grande partie des populations de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique Latine.